

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

### SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2023.

L'an deux mil vingt-trois, le 8 février à 18 H 30 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes du Pays des Sources, sous la présidence de Monsieur René MAHET, le Bureau Communautaire, légalement convoqué.

Etaient présents : René MAHET, Alain DE PAERMENTIER, Francis CORMIER, Marie Christine PINSSON, Michèle SWYNGHEDAUW, Robert PIECHON, Annie MENARD, Daniel FORGET, Frédéric FLAMAND, Guillaume PINEL, Arnaud LUISIN, François GOMEZ, Laurence CAIVANO-TELLIER, Antoine BARBET.

Etaient absents excusés : Sébastien NANCEL, Patrick PEYR, Laurent MAROT, Baptiste de FRESSE de MONVAL, Marc d'ARRENTIERES.

Etaient absents : Gilles AMBEZA, Jean-Pierre LEONARD, François FILLON.

Date de convocation : 30 Janvier 2023

Date d'affichage : 30 Janvier 2023

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents : 14

Nombre de membres votants : 14

### DÉLIBÉRATION N° 2023-02-08-1

#### Demande de subvention pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire dédié à l'entretien des espaces verts.

Dans le cadre de ses multiples domaines d'intervention, la Communauté de Communes du Pays des Sources assure la gestion directe de plusieurs sites. Il s'agit :

- des gymnases intercommunaux
- du parc d'activité de Ressons-sur-Matz
- du bâtiment locatif de Lassigny
- du siège administratif
- de la Base Nature à Elincourt-Sainte-Marguerite
- de l'aire d'accueil des souterrains 14-18 de la Carmoye.

En plus de l'entretien de l'ensemble des espaces paysagers et naturels de ces différents lieux, la Communauté de Communes valorise un vaste réseau de circuits pédestres (250 km d'itinéraires pédestres) et devra dans les prochains mois assurer l'entretien des abords de la future voie verte reliant Villers-sur-Coudun et Coudun.

2023 / 001

Pour réussir à gérer de manière efficiente l'ensemble de ces sites avec uniquement deux agents techniques, le Pays des Sources envisage l'acquisition en 2023 d'un véhicule utilitaire supplémentaire pratique et performant. L'entretien des espaces verts intercommunaux et la gestion des accotements des voies de circulations douces nécessitant le transport de gros volumes de matière végétal en direction des centres de valorisation tel que les plateformes de compostage, la Communauté de Communes prévoit l'achat d'un véhicule type camionnette benne en remplacement du véhicule existant peu adapté au transport de gros volumes.

Les objectifs de cette acquisition sont multiples :

- Optimiser les déplacements avec un véhicule adapté aux réels besoins du service technique
- Limiter les déplacements par le transport de plus gros volume de marchandise et ou outillage
- Limiter la fatigue des agents techniques grâce à la benne de déchargements
- Utiliser un véhicule utilitaire récent avec des performances moteur qui permettent la limitation de la pollution en optimisant la consommation de carburant

#### Plan de financement prévisionnel

DEPENSE	Montant HT	RECETTES	Montant HT
Acquisition nouveau véhicule utilitaire	30 000 €	État (25% plafonné)	5 000 €
		CC Pays des Sources	25 000 €
<b>Total</b>	<b>30 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>30 000 €</b>

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** le projet d'acquisition d'un nouveau véhicule utilitaire pour faciliter l'entretien des espaces verts de la Communauté de Communes du Pays des Sources.
- **VALIDE** le plan de financement ci-dessus présenté.
- **SOLLICITE** auprès de l'Etat une subvention de 5 000 € HT.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces correspondantes à l'application de cette décision.

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour copie conforme,  
Le Président,*



2023 / 002

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

### SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2023.

L'an deux mil vingt-trois, le 8 février à 18 H 30 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes du Pays des Sources, sous la présidence de Monsieur René MAHET, le Bureau Communautaire, légalement convoqué.

**Etaient présents** : René MAHET, Alain DE PAERMENTIER, Francis CORMIER, Marie Christine PINSSON, Michèle SWYNGHEDAUW, Robert PIECHON, Annie MENARD, Daniel FORGET, Frédéric FLAMAND, Guillaume PINEL, Arnaud LUISIN, François GOMEZ, Laurence CAIVANO-TELLIER, Antoine BARBET.

**Etaient absents excusés** : Sébastien NANCEL, Patrick PEYR, Laurent MAROT, Baptiste de FRESSE de MONVAL, Marc d'ARRENTIERES.

**Etaient absents** : Gilles AMBEZA, Jean-Pierre LEONARD, François FILLON.

**Date de convocation** : 30 Janvier 2023

**Date d'affichage** : 30 Janvier 2023

**Nombre de membres en exercice** : 22

**Nombre de membres présents** : 14

**Nombre de membres votants** : 14

### DÉLIBÉRATION N° 2023-02-08-2

#### **Demande de subvention pour le changement de l'éclairage des annexes des gymnases**

La Communauté de Communes possède 2 gymnases (Lassigny et Ressons sur Matz). Ils ont été construits respectivement en 1997 et 2004.

La collectivité a remplacé en 2018 l'éclairage classique des 3 grandes salles de ces gymnases par un éclairage LED ainsi que des vestiaires et toilettes.

Afin de continuer à participer à l'effort national d'économies d'énergies, le Pays des Sources souhaite finaliser le passage en full LED de ces 2 complexes sportifs avec leurs 4 annexes (200 m<sup>2</sup> au total à Lassigny et 456 m<sup>2</sup> au total à Ressons sur Matz).

2023 / 003

SLOW

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES	En €HT
Travaux	23 798,00
<b>TOTAL</b>	<b>23 798,00</b>
RECETTES	
Etat (40%)	9 519,20
Pays des Sources (60%)	14 278,80
<b>TOTAL</b>	<b>23 798,00</b>

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** ce programme de travaux,
- **VALIDE** le plan de financement ci-dessus présenté,
- **SOLLICITE** auprès de l'Etat une subvention 9 519.20 € correspondant à 40% de la dépense prévisionnelle pour ces travaux,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces correspondantes à l'application de cette décision.

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour copie conforme,*

*Le Président,*



**2023 / 004**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

### SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2023.

L'an deux mil vingt-trois, le 8 février à 18 H 30 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes du Pays des Sources, sous la présidence de Monsieur René MAHET, le Bureau Communautaire, légalement convoqué.

**Etaient présents** : René MAHET, Alain DE PAERMENTIER, Francis CORMIER, Marie Christine PINSSON, Michèle SWYNGHEDAUW, Robert PIECHON, Annie MENARD, Daniel FORGET, Frédéric FLAMAND, Guillaume PINEL, Arnaud LUISIN, François GOMEZ, Laurence CAIVANO-TELLIER, Antoine BARBET.

**Etaient absents excusés** : Sébastien NANCEL, Patrick PEYR, Laurent MAROT, Baptiste de FRESSE de MONVAL, Marc d'ARRENTIERES.

**Etaient absents** : Gilles AMBEZA, Jean-Pierre LEONARD, François FILLON.

**Date de convocation** : 30 Janvier 2023

**Date d'affichage** : 30 Janvier 2023

**Nombre de membres en exercice** : 22

**Nombre de membres présents** : 14

**Nombre de membres votants** : 14

### DÉLIBÉRATION N° 2023-02-08-3

#### Subventions aux clubs sportifs pour les licenciés de moins de 18 ans

La Communauté de Communes du Pays des Sources procède chaque année à un versement de 15 € par licencié de moins de 18 ans pour les clubs sportifs du territoire.

Le tableau ci-dessous fournit le détail de ces aides :

**2023 / 005**

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le

SLOW

ID : 060-246000855-20230208-2023\_02\_08\_3-DE

### Subventions aux clubs sportifs pour les licenciés de moins de 18 ans saison 2022-2023

N°	ASSOCIATION	SPORT PRATIQUE	SIEGE SOCIAL	NB DE LICENCIES	MONTANT EN €
1	ACJM	Arts martiaux	Villers/Coudun	4	60
2	AL ANCIENS ELEVES DE VIGNEMONT	Tennis de table	Vignemont	8	120
3	AS COLLEGE ABEL LEFRANC	UNSS	Lassigny	99	1485
4	AS COLLEGE DE LA VALLEE DU MATZ	UNSS	Ressons/Matz	145	2175
5	AS COLLEGE DEBUSSY	UNSS	Margny-Les-C	10	150
6	CLUB GYMNIQUE DE LASSIGNY	Gymnastique	Lassigny	130	1950
7	CIE D'ARC DE LASSIGNY	Tir à l'arc	Lassigny	21	315
8	CIE D'ARC DE VIGNEMONT	Tir à l'arc	Vignemont	5	75
9	HOLA	Handball	Lassigny	84	1260
10	JUDO CLUB RESSONTOIS	Judo	Ressons/Matz	115	1725
11	KARATE SHOTOKAN	Karaté	Lassigny	4	60
12	LAB'VENTURE OISE ORIENTATION	Course d'orientation	Gury	2	30
13	LAGNY OMNISPORTS	Athlétisme	Lagny	31	465
14	LES ENTRECHATS	Danse	Ressons/Matz	93	1395
15	PONEY CLUB DU ROYE	Equitation	Roye-sur-Matz	57	855
16	ROCKETS RESSONS BASKET	Basketball	Ressons/Matz	93	1395
17	SL COUDUN	Tennis de table	Coudun	27	405
18	STADE RESSONTOIS	Football	Ressons/Matz	143	2145
19	TCMR	Tennis	Ressons/Matz	8	120
20	US LASSIGNY	Football	Lassigny	134	2010
<b>TOTAL</b>				<b>1213</b>	<b>18 195 €</b>

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** les demandes de subventions ci-dessus, sous réserve de l'obtention des pièces justificatives demandées,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces correspondantes à l'application de cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour copie conforme,

Le Président,



René MAHET

2023/006

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

### SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2023.

L'an deux mil vingt-trois, le 8 février à 18 H 30 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes du Pays des Sources, sous la présidence de Monsieur René MAHET, le Bureau Communautaire, légalement convoqué.

**Etaient présents** : René MAHET, Alain DE PAERMENTIER, Francis CORMIER, Marie Christine PINSSON, Michèle SWYNGHEDAUW, Robert PIECHON, Annie MENARD, Daniel FORGET, Frédéric FLAMAND, Guillaume PINEL, Arnaud LUISIN, François GOMEZ, Laurence CAIVANO-TELLIER, Antoine BARBET.

**Etaient absents excusés** : Sébastien NANCEL, Patrick PEYR, Laurent MAROT, Baptiste de FRESSE de MONVAL, Marc d'ARRENTIERES.

**Etaient absents** : Gilles AMBEZA, Jean-Pierre LEONARD, François FILLON.

**Date de convocation** : 30 Janvier 2023

**Date d'affichage** : 30 Janvier 2023

**Nombre de membres en exercice** : 22

**Nombre de membres présents** : 14

**Nombre de membres votants** : 14

### DÉLIBÉRATION N° 2023-02-08-4

## Commercialisation de parcelles du PAEI de la Vallée du Matz

La commercialisation du Parc d'Activité Economique Intercommunal basé à Ressons-sur-Matz se développe selon le plan annexé. Deux entreprises ont émis le souhait de s'implanter sur notre Parc d'Activités.

La société ETANOR IMMO souhaite acquérir, pour le compte de la société LOCAFETES, le lot n°42 du Parc d'Activités. Propriétaire du lot n°41, la société a besoin d'agrandir son terrain pour développer son activité.

Gérée par Monsieur et Madame NORMAND, la société LOCAFETES est spécialisée, depuis plus de 35 ans, dans la location, la vente et la fabrication de chapiteaux dans le triangle Compiègne – Amiens – Saint-Quentin.

Il est envisagé, sur le lot n°42, la construction d'un bâtiment de 450 m<sup>2</sup> et d'une zone de bureaux de 50 m<sup>2</sup>.

La vente de la parcelle n°42 avait été validée, avec la parcelle n°28, à l'EURL TRANSPORTS TOUTTAIN lors du bureau communautaire du 30 septembre 2020, mais cette société a renoncé à son projet sur le Parc d'Activités avant même de signer un compromis de vente.

**2023 / 007**

La SCI COURBOIS-DUMUR souhaite acquérir les parcelles n°33 et 38 du Parc d'Activités pour y implanter une nouvelle concession de matériel agricole distribuant la marque MASSEY FERGUSON qui sera exploitée par la SAS ARTOIS MOTOCULTURE sise à Béthune.

Le projet consiste en la création d'un bâtiment d'une superficie comprise entre 1 500 et 1 800 m<sup>2</sup> où travailleront 10 à 15 personnes.

La vente des parcelles n°33 et 38 avaient été validées à la société DZT EXPRESS lors du bureau communautaire du 16 octobre 2019, mais, après avoir signé un compromis de vente, cette société a renoncé à son projet.

L'avis du service France Domaine en date du 09 juin 2016 estime à 15€ HT la valeur unitaire au m<sup>2</sup> des terrains viabilisés du Parc d'Activité Economique Intercommunal.

Aucun changement de circonstances de droit ou de fait concernant les conditions financières de la vente de parcelles du parc d'activité n'a justifié un nouvel avis à ce jour.

Au vu de l'avis du service France Domaine, le prix de vente a été fixé à 15€ HT le m<sup>2</sup>.

Le détail des ventes proposées est donc le suivant :

Acheteur	Parcelle	Section cadastrale	N°	Adresse	Contenance (en m <sup>2</sup> )	Tarif (en € HT)
Société ETANOR IMMO	42	ZK	12 6	Lieudit "Le Fond Madelon Duriez" Rue des Griffons	1 878	28 170
SCI COURBOIS -DUMUR	33	ZK	11 7	Lieudit "Le Fond Madelon Duriez" Rue Madelon Duriez	2 623	39 345
SCI COURBOIS -DUMUR	38	ZK	12 2	Lieudit "Le Fond Madelon Duriez" Rue des Griffons	3 166	47 340

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** la vente des terrains référencés ci-dessus au prix de 15 euros H.T. le m<sup>2</sup>,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces correspondantes à l'application de cette décision.

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour copie conforme,*

*Le Président,*



*René MAHET*

**2023/008**



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

### SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2023.

L'an deux mil vingt-trois, le 8 février à 18 H 30 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes du Pays des Sources, sous la présidence de Monsieur René MAHET, le Bureau Communautaire, légalement convoqué.

**Etaient présents** : René MAHET, Alain DE PAERMENTIER, Francis CORMIER, Marie Christine PINSSON, Michèle SWYNGHEDAUF, Robert PIECHON, Annie MENARD, Daniel FORGET, Frédéric FLAMAND, Guillaume PINEL, Arnaud LUISIN, François GOMEZ, Laurence CAIVANO-TELLIER, Antoine BARBET.

**Etaient absents excusés** : Sébastien NANCEL, Patrick PEYR, Laurent MAROT, Baptiste de FRESSE de MONVAL, Marc d'ARRENTIERES.

**Etaient absents** : Gilles AMBEZA, Jean-Pierre LEONARD, François FILLON.

**Date de convocation** : 30 Janvier 2023

**Date d'affichage** : 30 Janvier 2023

**Nombre de membres en exercice** : 22

**Nombre de membres présents** : 14

**Nombre de membres votants** : 14

### DÉLIBÉRATION N° 2023-02-08-5

#### **Demande de subvention pour l'acquisition d'un véhicule pour le transport solidaire**

Le service de transport solidaire existe depuis 2010. Jusqu'à maintenant, il fonctionnait avec un véhicule en location.

Le contrat de location arrivant à échéance et le véhicule loué atteignant un kilométrage relativement élevé, il a été décidé d'acquérir un nouveau véhicule dit « propre » (électrique/hybride)

2023 / 009

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le

ID : 060-246000855-20230208-2023\_02\_08\_5-DE

SLO

Le budget prévisionnel est le suivant :

DEPENSE	Montant HT	RECETTES	Montant HT
Acquisition nouveau véhicule propre	31 025€	État (30% plafonné)	9 000 €
		CC Pays des Sources	22 025€
<b>Total</b>	<b>31 025 €</b>	<b>Total</b>	<b>31 025 €</b>

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** le projet d'acquisition d'un nouveau véhicule pour le transport solidaire,
- **VALIDE** le plan de financement ci-dessus présenté,
- **SOLLICITE** auprès de l'Etat une subvention de 9 000 € correspondant à 30% (plafonnée) de la dépense prévisionnelle,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces correspondantes à l'application de cette décision.

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour copie conforme,*

*Le Président,*



*René MAHET*

2023 / 010